

1. Titre et pays

Titre du projet : *Contribution à la gestion durable des écosystèmes de mangrove en Afrique de l'Ouest*

Pays : Afrique de l'Ouest (Sénégal, République de Guinée, Bénin, Ghana et Nigeria)

Nom de l'ONG : Réseau africain pour la conservation de la mangrove (RAM)

2. Résumé

Face aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes de mangrove de la région ouest africaine, les Etats, les ONG de protection de l'environnement ainsi que les Organisations Communautaires de Base (OCB) ont mis en œuvre des stratégies destinées à conserver et à mieux gérer les forêts de mangrove : campagnes de reboisement, érection de vastes superficies en zones protégées, promotion des techniques et savoirs modernes et traditionnels entre autres.

Après plus d'une décennie d'action, les impacts écologiques, environnementaux et socioéconomiques de ces stratégies restent peu évalués dans la région. C'est ainsi que, suite à de nombreuses rencontres, les pays regroupés au sein du Réseau Africain pour la Conservation de la Mangrove (RAM) ont décidé de procéder à l'évaluation des efforts et stratégies menés pour régénérer les mangroves, au cours des dix dernières années et dans cinq pays en Afrique de l'Ouest.

L'objectif de ce projet est de contribuer de façon efficace à une gestion durable des écosystèmes de mangrove en Afrique de l'Ouest. A travers : (i) une évaluation des stratégies de gestion et de conservation des écosystèmes de mangrove développées dans cinq pays de la région ; (ii) une identification des bonnes et mauvaises pratiques de gestion et de conservation des écosystèmes de mangrove et (iii) la vulgarisation et la diffusion des résultats.

Ce projet contribuera à une meilleure connaissance des stratégies en matière de conservation et d'utilisation des mangroves ainsi que leurs impacts socio-économiques, écologiques et culturelles. Le but final étant une amélioration des politiques de gestion et de conservation de la mangrove, sources de bien-être pour de nombreuses communautés sur le continent.

La mise en œuvre de cette initiative nécessitera l'implication de tous les acteurs (communautés locales, services forestiers des Etats, ONG, chercheurs et universitaires) intervenant dans l'exploitation et la conservation de la mangrove.

Son coût de réalisation est estimé à trente trois mille cinq cent quatre vingt huit Euros (**33 588 Euros**).

3. Contexte et justification du projet

Le réseau africain pour la conservation de la mangrove regroupe actuellement une centaine d'ONG et OCB de dix neuf (19) pays allant de la Mauritanie à l'Angola (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, Gabon, Congo, RDC, STP, Guinée Equatoriale, Angola) intervenant dans la gestion durable des écosystèmes de mangroves en Afrique. En effet, les populations du littoral ouest africain sont fortement tributaires des ressources naturelles en général et des écosystèmes de mangroves en particulier. De la Mauritanie à l'Angola, les mangroves offrent d'importantes sources de revenus et de moyens de subsistance aux communautés (pêche, exploitation de bois, exploitation minière, cueillette de coquillages, tourisme, pharmacopée, etc.) et sont à la base de toutes les activités économiques. On estime leur valeur annuelle entre 200 000 et 900 000 Dollars par Km² et par an (UNEP- WCMC, 2007). En outre, la mangrove constitue une barrière protectrice contre les tempêtes et l'érosion côtière.

Malgré cet état de fait, les superficies de mangrove ne cessent de décroître dans la sous – région sous l'action combinée de facteurs naturels (sécheresse, espèces envahissantes principalement) et anthropique (surexploitation de bois, développement de la riziculture, pollution...etc.).

Entre 1980 et 2006, un quart des superficies de mangrove ouest africaines ont disparu (UNEP- WCMC, 2007) ; et les prévisions font état d'une disparition d'environ 70% de cette mangrove si aucune action n'est entreprise (Banque Mondiale, 1994).

La dégradation de ces écosystèmes a un impact considérable sur la biodiversité et sur les activités socioéconomiques qui en dépendent : disparition d'espèces animales et végétales, pauvreté, chômage, conflits, maladies nutritionnelles, etc. D'où l'urgence de leur gestion durable.

C'est ainsi que, face à l'ampleur des menaces, plusieurs pays de la sous – région de l'Afrique occidentale ont initié, durant ces dernières décennies, sous l'impulsion des ONG nationales et internationales, des OCB, des collectivités locales ainsi que des Etats, des projets de diverses envergures de restauration et de réhabilitation de leurs écosystèmes de mangrove. C'est le cas notamment au Sénégal avec l'ONG WAAME, l'IUCN et la Direction des parcs dans la Réserve de biosphère du Delta du Saloum ; en Guinée avec les ONG Guinée écologie, Agrettag, ONG Univers Sel, la Direction nationale des Eaux et Forêts, entre autres ; au Ghana avec l'ONG *Resources and Environment Development Organisation* (REDO) ; au Bénin avec l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), la Direction des pêches(DP), le Programme d'Aménagement des Zones Humides (PAZH), ECO-ECOLO, Action Plus, OFEDI, FECODEB TOZIN, APETRECTRA, ID Pêche, Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA) et au Nigeria les ONG du Niger Delta telles ???? pour ne citer que ceux là.

Après plusieurs décennies d'actions, peu d'informations existent et/ou restent peu partagées sur les impacts socio économiques, environnementaux et écologiques des ces stratégies. Des données plus que indispensables pour mieux entrevoir l'avenir des politiques de conservation et de gestion rationnelle de la mangrove dans nos pays respectifs. Un fossé que les membres du Réseau africain pour la conservation de la mangrove compte combler à travers ce projet dont l'objectif est d'évaluer les stratégies de restauration de mangrove entreprises au cours des dix dernières années en Afrique de l'Ouest et leurs impacts socioculturels, économiques et écologiques. Compte tenu des informations disponibles sur les initiatives de reboisement entreprises dans la zone, cinq pays pilotes ont été identifiés dans cette première phase : la République de Guinée, le Bénin, le Nigeria, le Ghana et le Sénégal.

Les principales activités de ce projet consisteront ainsi à :

- Evaluer les impacts des reboisements de mangrove (superficies, aspects socioculturels et économiques liés à ces reboisements);
- Identifier les techniques et approches utilisées dans la régénération des mangroves;
- Diffuser les rapports du projet et vulgariser les pratiques identifiées;
- Elaborer un plan d'action pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes de mangrove.

Ce projet entre en phase avec les initiatives développées au plan régional pour mieux connaître et évaluer les écosystèmes de mangrove. C'est le cas notamment de l'Initiative mangrove en Afrique de l'Ouest mise en œuvre par L'IUCN et Wetlands international dans six pays ouest africains (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry et Sierra Leone) où des ONG et OCB membres du RAM sont actifs. Ainsi, une synergie sera développée avec l'ensemble de ces initiatives et acteurs à savoir les chercheurs, les ONG, les services étatiques responsables des politiques de conservation, les collectivités locales et les populations principales bénéficiaires de ces campagnes.

Ce projet poursuit l'objectif Général du programme EGP de IUCN Pays Bas visant l'inversion des tendances de dégradation et de perte d'écosystèmes afin de réduire l'appauvrissement qui en résulte pour les groupes vulnérables de la société, par l'utilisation durable et la conservation de la diversité des écosystèmes au profit des générations actuelles et futures.

En effet, le résultat final de cette étude est une meilleure connaissance des techniques, conditions et savoirs de conservation et de régénération des mangroves d'amélioration des stratégies développées dans ce sens et, *in fine*, réduire leur dégradation et contribuer, ainsi, de façon significative au bien-être des populations.

4. Description de la zone d'intervention

4.1. Cadre physique

Le littoral ouest africain s'étend sur environ 5 300 km répartis du Nord au Sud entre la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée, la Sierra Léone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria (Saenger et Bellan, 1995).

Il s'agit d'une zone géographique constituée d'un vaste plateau d'environ 300 mètres d'altitude, avec comme principales chaînes de montagne le mont Loma (1947 m), le Mont Nimba (1854 m), le massif du Fouta-Djallon (1550 m) et l'Atacora.

Quatre types de climat caractérisent l'Afrique de l'Ouest :

- le climat sahélien, avec des pluies irrégulières d'une année à l'autre. Ces pluies n'excèdent pas trois mois, avec moins de 500 mm. La température atteint souvent 40°C en mai, à la fin de la saison sèche ;
- le climat soudanien, avec une saison sèche qui s'allonge à mesure que l'on se rapproche du Tropique du Cancer. La sécheresse est accentuée par le souffle chaud et sec de l'Harmattan du Nord-est. Les précipitations annuelles inférieure à 800 mm au Nord de la Guinée ;
- le climat tropical humide règne de la Guinée au Ghana, avec des précipitations annuelles moyennes de 1500 mm et deux saisons sèches, en août–septembre, et de décembre à mars ;
- le climat équatorial, le long du Golfe de Guinée, avec des pluies presque toute l'année, et pouvant dépasser 2000 mm.

Sur le plan hydrographique, la région se caractérise par la présence de fleuves dont les principaux sont le Niger, le Sénégal, la Gambie et la Volta.

La végétation est dominée par de vastes forêts de mangrove représentant environ 59% des superficies de mangrove africaine (UNEP-WCMC, 2007).

4.2. Caractéristiques écologiques

Huit des seize espèces de palétuviers présentes sur le littoral ouest africain se rencontrent dans la sous-région. Ils s'agissent de *Rhizophora mangle*, *Rhizophora racemosa*, *Rhizophora harrisonii*, *Avicennia germinans*, *Conocarpus erectus*, *Laguncularia racemosa*, *Acrostichum aureum* et *Nypa fruticans* (UNEP-WCMC, 2007).

La décomposition de cette mangrove fournit un support nutritif qui est à la base d'une importante richesse biologique. Ainsi, le réseau complexe des baies et chenaux, ou « bolons » qui caractérise les aires de mangrove, offre un habitat favorable à la reproduction et au développement de plusieurs espèces de poissons et crustacés qui représentent une ressource vitale pour l'économie de la plupart des pays côtiers. C'est le cas de la sardinelle, de l'ethmalose, du capitaine et de certaines espèces de crevette (*Penaeus*) qui y passent les stades juvéniles de leur cycle de vie.

Signalons que parmi les espèces de faune associées aux mangroves, un petit nombre seulement dépend exclusivement de cette formation. En effet, on rencontre en Afrique de l'Ouest parmi les espèces les plus remarquables de la mangrove les lamantins, les crabes violonistes, les périophtalmes et une avifaune abondante. Toutes colonisent d'autres habitats en dehors de la mangrove.

Plusieurs espèces de mammifères se rencontrent dans les mangroves, c'est le cas notamment des singes (*Erythrocebus patas*, *Cercopithecus aethiops* et *Colombus Baduis*), du babouin (*Papio cynocephalus*), des céphalophes (*Cephalophus spp*) et de la gazelle (*Ourebia ourebi*), de l'écureuil (*Euxerus erythropus*), du dauphin (*sousa teuszii*) et de la mangouste (*Herpestes paludinosus*). Les espèces de mammifères considérées comme rares ou en danger, et qui fréquentent les mangroves, comprennent le lamantin ouest africain (*Trichechus senegalensis*), le loutre sans griffes (*Aonyx capensis*) et le sitatunga (*Tragelaphus spekei*).

Les forêts de mangroves fournissent nourriture et abri à une grande variété d'oiseaux résidents ou migrants : aigrettes, pélicans, sternes, hérons, etc.) On estime à 8 millions le nombre d'oiseaux limicoles qui suivent chaque année la route de la migration le long de la côte ouest africaine Altenburg (1987). Rien que dans le Sine-Saloum, 46 espèces d'oiseaux ont été signalées dans les bolons, 20 espèces sur les îles deltaïques et 98 espèces d'oiseaux en arrière milieu terrestre (UNESCO, 1983). Plusieurs espèces d'oiseaux en danger vivent dans la mangrove de la Gambie, dont le perroquet à cou brun (*Poicephalus robustus*), un palmipède (*Podica senegalensis*) et la chouette pêcheuse de Pel (*Scotopelia peli*).

Les reptiles, moins abondants, sont représentés par trois espèces de crocodiles, *Crocodylus niloticus*, *C. cataphractus* et *Osteolaemus tetraspis*, parmi lesquels seul le crocodile du Nil est encore signalé en Guinée Bissau ; le varan du Nil, *Varanus niloticus* ; les serpents dont le python royal (*python regius*) est le plus remarquable également devenu rare et enfin les tortues.

4.3. Caractéristiques socioéconomiques

Le littoral ouest africain est une zone de forte concentration humaine. Soixante (60) millions de personnes vivent sur la côte entre le Sénégal et le Nigeria (NOAA, 2002). Cette forte concentration s'explique par les vagues d'exode (de l'intérieur vers les côtes) que connaissent tous les pays de la sous-région.

Cela s'explique en partie par les nombreux services et biens qu'offrent les écosystèmes côtiers en général et ceux des mangroves en particulier à travers les activités de pêcheries (pêche, transformation des produits halieutiques...) qui sont les principales sources d'apports en protéine animale pour les populations côtières et constituent les moyens de subsistance pour environ cinq (5)

millions de personnes (SFLP, 2000); d'écotourisme; d'exploitation de bois de palétuvier; d'exploitation minière; de riziculture; de ramassage de coquillages, etc.

4.4. Les principales menaces

Les principales menaces qui pèsent sur les écosystèmes de mangroves ouest africaines sont d'ordre naturel et anthropique :

4.4.1. Les menaces d'ordre naturel:

Les péjorations climatiques qu'a connues la région dans les années 1970 ont considérablement diminué les apports en eaux douces des fleuves et ont eu de lourdes conséquences sur les forêts de mangrove. La réduction des débits des fleuves et rivières conduit à une hypersalinité dans certaines zones comme dans l'est du Siné-Saloum, dans le Bintang Bolon en Gambie, et provoque consécutivement la perte de grandes superficies de mangrove.

Certaines espèces envahissantes peuvent aussi provoquer la disparition de la mangrove locale. C'est le cas au Nigeria du *Nypa fruticans*, une espèce de mangrove du Sud Est de l'Asie introduite dans le pays en 1906 et qui colonisa toutes les superficies détruisant ainsi des aires de mangrove constituées par des espèces locales.

4.4.2. Les menaces anthropiques

• La surexploitation du bois de mangrove:

Les populations côtières exploitent le bois de mangrove pour plusieurs usages. Bois de chauffe, construction, production de charbon, calcination des coquillages, fumage du poisson etc. Ces activités provoquent la destruction de vastes superficies de mangrove. En Guinée, 4 713 040 tonnes de bois de palétuviers ont été exploitées en 1998 pour satisfaire la demande en bois de chauffe et en charbon de bois (Samoura, 2003).

• La fabrication artisanale du sel :

Certaines formes de fabrication du sel au niveau des zones de mangroves constituent des activités hautement destructrices. En effet, dans certaines parties de la région (Guinée, Guinée Bissau, Bénin, Sierra Leone...), l'utilisation de bois pour extraire le sel est un facteur essentiel de dégradation de la mangrove.

• L'expansion des villes suite à une forte croissance de la population :

Face à la situation galopante des populations côtières, certains pays cherchent à gagner du terrain sur les espaces occupés par la mangrove. C'est le cas notamment en Guinée où l'expansion du port de Kamsar, dans la baie de Sangaréya, a occasionné la perte de 700 000 km² de mangrove. Au Ghana également, l'expansion d'Accra s'est faite sur des zones de mangrove occasionnant ainsi leur disparition. Le même phénomène a été noté en Gambie avec l'extension de la capitale Banjul.

• La riziculture :

Partout presque dans la région ouest africaine, d'importantes superficies de mangrove sont converties en rizières traditionnelles ou en périmètre de grande exploitation. Rien qu'en Guinée, 13% de la production nationale de riz se fait dans les zones de mangrove.

• La crevetticulture :

Bien qu'encore peu développée dans la région. Elle constitue, cependant, une grande menace pour les écosystèmes de mangrove car grande consommatrice d'espaces et source de pollution. Au Nigeria cependant, un vaste projet de crevetticulture devait être financé avec l'appui de la banque mondiale et des industries pétrolières. Ces menaces sont accrues par les récentes initiatives de l'OCDE et d'autres partenaires d'appuyer la transformation des zones côtières à mangrove en bassins crevettecoles. (Rapport de réunion de la Table-ronde sur la Crevetticulture durable en Afrique de l'Ouest, 6-8 juin 2006, Conakry, Guinée).

• La pollution industrielle:

L'exploitation du pétrole au Nigeria et de la bauxite en République de Guinée est sources de dégradation de la mangrove. En effet, les polluants chimiques rejetés par ces activités engendrent la perte des mangroves et de tous les êtres qui s'y développent.

• La guerre civile:

La surexploitation et destruction des mangroves pendant les guerres civiles au Liberia laissent des traces que les organisations de la société civile tentent de juguler par les campagnes de sensibilisation, de formations et de régénération des mangroves. Cette situation de guerre civile en Casamance (Sénégal) aurait aussi des impacts non encore mesurés.

4.4.3. Cadre institutionnel

En Afrique occidentale, les lois et politiques en matière de conservation de la mangrove diffèrent d'un pays à un autre de même que les services compétents. Si en Guinée le service chargé de la gestion des écosystèmes est la Direction Nationale des Forêts et Faunes, Ministère de l'Agriculture et des ressources Animales, au Sénégal c'est plutôt la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols (DEFCCS), Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature qui assure cette mission aidée en cela par le Direction des Parcs Nationaux au niveau des zones protégées.

4.4.4 Les initiatives existantes en matière de conservation de la mangrove

Plusieurs projets et programmes en faveur de la gestion durable des ressources de mangrove sont en cours ou ont été exécutés dans la sous région :

* Nigeria: Mangrove and pollution by Hydrocarbons: Oil Spill Response and Remediation Techniques for Sustainable Livelihood. (Geo-Mob, MFSSCN)

* Guinée (Guinée Ecologie et AGRETAGE) : Renforcement des capacités des ONG en techniques de conduite de pépinières et de reboisement dans la perspective de diffusion des bonnes pratiques auprès des communautés rurales évoluant dans la mangrove.

* Libéria (FACE) : Visites d'échanges au Sénégal et formation en technique de reboisement de mangrove d'un technicien de FACE par WAAME. Formations en techniques de régénération de la mangrove dans la zone du Lac Piso et reboisements communautaires des mangroves dégradées.

* Sénégal : développement de supports pédagogiques et formation en activités génératrices des revenus en milieu de mangrove avec WAAME ; élaboration d'un plan gestion de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum par IUCN Sénégal ; etc.

- Projet Nature et pauvreté: identification des meilleures pratiques de conservation de la mangrove financement de IUCN, FOE, WWF pays Bas, 2006.

* Ghana: the LOWER VOLTA MANGROVE PROJECT: PHASE 1: ASSESSMENT OF ENVIRONMENTAL, ECONOMIC AND SOCIAL FACTORS avec le Ghana Wildlife Department (GWD), the Environmental Protection Agency (EPA) 1996 – 97. Les actions de l'ONG REDO seront aussi prises en compte.

* Au Bénin: Le PAZH Programme d'Aménagement des Zones Humides, structure chargée de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le cadre de la gestion des zones humides et plusieurs structures non étatiques (ONG) sont intervenues pour une restauration et une réglementation de l'utilisation des ressources. Actuellement Le PADPPA (Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale en collaboration avec certaines ONG intervient dans la zone toujours à travers une approche participative pour une meilleure gestion des zones humides.

* Cameroun : Projet de formation des animateurs ruraux sur l'élaboration d'un plan d'aménagement de mangrove dans la partie côtière de l'arrondissement de Mouanko avec le CWCS ;

* Congo (Congo Nature): Renforcement des capacités des ONG de Conservation de la biodiversité de mangrove et des communautés de base.

On peut également signaler l'Initiative mangrove en Afrique de l'ouest (IMAO) mise en œuvre conjointement par l'IUCN et Wetlands International dont l'objectif est d'améliorer le bien-être et la sécurité des communautés qui dépendent de la mangrove de la Mauritanie à la Sierra Leone. Une collaboration sera établie, dans le cadre de ce projet, avec l'équipe de coordination de ce dernier afin de travailler en synergie.

En outre, il faut noter aussi que tous les pays de la sous-région ouest africaine ont ratifié la convention de RAMSAR relative aux zones humides de février 1971, dont font parties intégrantes les écosystèmes de mangrove.

5. Description des pays sites

5.1. Sénégal:

La mangrove du Sénégal couvre une superficie de 1287 km² (UNEP-WCMC, 2007). Elle est principalement présente dans le Saloum, au Sud au niveau de l'estuaire du fleuve Casamance et sur la Petite Côte. Sept des 8 espèces de mangrove présentes dans la sous région y sont rencontrées (*Rhizophora mangle*, *Rhizophora racemosa*, *Rhizophora harrisonii*, *Avicennia germinans*,

Conocarpus erectus, *Laguncularia racemosa*, *Acrostichum aureum* (UNEP-WCMC, 2007)). Les principales activités économiques rencontrées sont : la pêche, l'exploitation des mollusques (huîtres, arche et cymbium), la riziculture et le tourisme. Malgré les efforts entrepris pour la conservation des sites, les superficies de mangrove sont en déclin. Elles sont passées de 1690 Km² à 1287 km² entre 1980 et 2006 (UNEP-WCMC, 2007). Le contrôle et la conservation de la mangrove est sous la responsabilité du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature à travers les directions des Eaux et Forêts et celle des Pars nationaux amis aussi de mais aussi d'autres ministères entrent en jeu tels celui des Pêches.

Quelques initiatives locales :

- Programme de micro financements du FEM/PNUD, 1998-2007
 - Projet mangrove dans le Delta du Saloum, ADG/WAAME/UE, 2003-2005
 - IUCN dans le Delta du Saloum
 - IDEE Casamance, dans le Sud du pays
 - Reboisement de mangrove dans la RBDS avec les Groupements de femmes et l'appui de GEF
- Le Delta du Saloum et la petite côte seront les principales zones d'intervention du projet.

5.2. République de Guinée:

Avec une superficie de 2 039 km² (UNEP-WCMC, 2007), la mangrove de Guinée se caractérise par sa nature luxuriante aux abords des grands fleuves côtiers (Rio kapatchez, Rio nunez, Konkouré, Soumbouya, Méllacoré) et rabougris dans les zones d'estuaires supérieures. Trois principales essences la compose: *Rhizophora*; *Avicennia*, *Laguncularia*. Les espèces herbeuses sont nombreuses : *phyloxerus*, *paspalum*, *papyrus*, etc.... L'ichtyofaune est constituée de nombreuses espèces dont l'ethmalose, le capitaine, etc. alors que l'avifaune est constituée de plumier, courlis, hérons, pélicans, flamands, aigrettes, etc....

Les principales activités développées dans les zones de mangrove sont : la riziculture qui fournit environ 13% de la production nationale ; la pêche ; l'exploitation du bois ; la production de sel et l'exploitation de Bauxite. Ces activités, ajoutées aux aléas climatiques provoquent une disparition importante des mangroves guinéennes. De 1980 à 2006, leur superficie a varié de 2 992 km² à 2 039 km² (source UNEP-WCMC, 2007).

Plusieurs ONG évoluent dans la conservation et la ce cadre. Les principaux sont: Guinée écologie - Agretage, ONG Universel, Union de Kakossa, Union de Kanfarandé, etc. Le projet évoluera sur les 350 km du littoral guinéen, particulièrement dans les préfectures de Boké, Boffa, Dubréka, Coyah et Forécariah. Ces Cinq préfectures avec la capitale Conakry abritent plus de 60 % de la population guinéenne estimée à plus de 10 millions d'habitants.

Cette importante population développe un habitat densifié autour des grands peuplements de mangroves d'où elle tire l'essentiel de ses moyens de subsistances : riziculture, pêche, saliculture, approvisionnement en bois de chauffe et bois de service.

5.3. Bénin :

La République du Bénin est située en Afrique de l'ouest, entre les parallèles 6°30 et 12°30 Nord et les méridiens 1° et 3°40 Est. Elle est limitée au nord par la République du Niger, au nord-ouest par le Burkina Faso, au sud par l'Océan Atlantique, à l'ouest par le Togo et à l'est par la République du Nigeria.. Elle couvre une superficie de 112.622 Km². La zone de l'étude est celle des zones humides du sud –Bénin qui commencent aux environ du 7^{ème} parallèle nord. Cette zone dénommée actuellement la **Zone Côtière** abrite les lacs et lagunes du sud-Bénin et comporte les deux sites Ramsar 1017 et 1018.

Elles couvrent une superficie de 66 km² (UNEP-WCMC, 2007). Les espèces dominantes au Bénin sont : *Rhizophora racemosa* (mangrove rouge) et *Avicennia germinans* (mangrove blanche). Il existe néanmoins d'autres espèces telles que *Laguncularia racemosa*, *Rhizophora harrisonii*, *Rhizophora mangle* et *Conocarpus erectus*.

Mangrove du lac Ahémé

Formation forestière par définition, la mangrove du lac Ahémé et de son émissaire Aho se présente sous forme d'îlots de forêts - savanes - prairies à cause des nombreuses coupes et de la morphologie du lac. En effet, tout autour du lac, s'observe une prairie à *Paspalum* abritant çà et là quelques pieds de ***Avicennia africana*** sauf dans quatre secteurs où une mangrove homogène est présente. Il s'agit du Nord du lac Ahémé, de la dépression de Séhou-Gbato, de l'île de Mitogbodji (Kpétou) et le Nord de la pointe d'Ahoutou.

Mangrove de la lagune côtière

Nettement plus productive que la mangrove du lac Ahémé, celle de la lagune côtière abrite les 5 espèces de palétuviers que comporte la flore du littoral béninois.

La mangrove de Hillacondji à Djègbadii. est caractérisée par une végétation très dégradée qui laisse apparaître des prairies à *Paspalum vaginatum* ou à *Philoxérus* abritant quelques pieds épars d'*Avicennia*. De Hillacondji à Grand-Popo, la mangrove se présente en alignement d'une ou de deux espèces. Ces peuplements sont essentiellement constitués soit, de *Rhizophora racernosa*. A partir de Hêvê et surtout d'Avlo se développe une mangrove très diversifiée avec la présence de de *Rhizophora* (deux espèces), *d'Avicennia*, de *Laguncularia* et de *Conocarpus*. De Djondji à Azizakoué, se développe *Laguncularia racemosa*. C'est une portion assez dégradée à cause de la production artisanale du sel dans la région. Cependant, on y observe de beaux massifs à Djondji, à Azizakoué abritant essentiellement des palétuviers de petites tailles entre 2 et 6 m. De Azizakoué à Djègbadii, la mangrove est plus dégradée à cause de la concentration des villages où se produit le sel.

Au total la mangrove de la lagune côtière entre Hillacondji et Djègbadii est très dégradée à part les massifs d'Azizakoué, de Djondji à Docloboé.

La mangrove de Djègbadii à Togbin. Dans ce secteur la mangrove relativement importante se présente en rideau en bordures de la lagune. Le premier massif s'étend entre Adouanko et Togbin sur environ 3 000 m de long pour 300 à 500 m de largeur. Ce peuplement est composé de palétuviers relativement grands avec des hauteurs variant entre 5 et 15 m dominés par de grands spécimens de 20 m environ. Ces peuplements entre Adouanko et Togbin sont si denses qu'ils ont pratiquement obstrué le passage rendant impossible la navigation entre les deux localités.

Le second massif va de l'Est du pont de Djègbadii au village d'Ahouandji sur 10 km. Entre ces deux massifs, les peuplements se comportent en rideaux tantôt continus, tantôt discontinus de Ahouandji à Avlékété où sur plus de 6 km s'étend une vaste prairie à *Paspalum*, *Sesuvium* et *Philoxerus* abritant quelques bouquets de *Rhizophora* et *d'Avicennia*.

Les principales activités économiques y sont: la pêche, l'exploitation du sel, l'exploitation des huîtres et l'exploitation du bois de mangrove.

Quelques initiatives de conservation de la mangrove:

- Initiative PADPPA 2007 avec le reboisement de 238.200 plantules au niveau des complexes LaAhémé – Chenal Aho et Lac Nokoué – Lagune de Porto-Novo
- Initiative Projet Pêche Lagunaire (1988 – 1996)
- Désignation par le gouvernement béninois de deux sites RAMSAR: la basse vallée de Couffo, lagune cotière et Lac Ahémé ainsi que la basse vallée de Ouémé, Lagon de Porto-Novo et Lac Nokoué.

5.4. Ghana:

Six des huit espèces de mangrove présentes dans la sous-région y sont rencontrées (*Rhizophora racemosa*, *Rhizophora harrisonii*, *Avicennia germinans*, *Conocarpus erectus*, *Laguncularia racemosa*, *Acrostichum aureum*) sur une superficie de 137 km².

Les principales activités économiques sont : la pêche, l'exploitation du bois, la cueillette des huîtres, l'exploitation de sel, entre autres. Ces activités ont provoqué une légère réduction des superficies de mangrove dont les étendues sont passées de 181 km² à 137 km² entre 1980 et 2006 (L'expansion de la ville de Accra dû à une forte augmentation de la population a engendré une importante perte de la mangrove (GIWA, 2006).

La gestion et la conservation des mangroves sont sous la responsabilité de plusieurs divisions étatiques et autres organisations.

Quelques initiatives locales:

- The Lower Volta Mangrove Project PHASE 1: ASSESSMENT OF ENVIRONMENTAL, ECONOMIC AND SOCIAL FACTORS avec le Ghana Wildlife Department (GWD), the Environmental Protection Agency (EPA) 1996 – 97.
- Community restoration in Ghana, ONG Resource and Environment Development Organization (REDO).

Les sites concernés sont : Princesstown ou Shama sur la (sur côte ouest), Winneba (sur la côte centrale) and Ada and Anyanui (sur la côte est).

5.5. Nigeria :

Le Nigeria possède la plus vaste superficie de mangrove d'Afrique avec 7 386 km² (UNEP-WCMC, 2007). Toutes les Huit espèces de mangrove rencontrées dans la zone y sont présentes. Plusieurs activités économiques sont développées par les populations : pêche, crevetticulture, production de bois, tourisme, etc.

La principale menace des écosystèmes de mangrove du Nigeria vient l'exploitation du pétrole dans le Delta du Niger. Les superficies de mangrove du Nigeria sont passées de 9 990 km² à 7 386 km² entre 1980 et 2006 (UNEP-WCMC).

Quelques initiatives:

Le Nigeria est l'un des rares pays à inclure la conservation de la mangrove dans leur Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

La région du Rivers State sera considérée avec beaucoup d'intérêt spécialement à Bodo et Okrika où de nombreuses activités de reboisement de mangrove ont été réalisées. Cette zone est une partie intégrante du delta du Niger qui renferme plus 80% de la mangrove Nigériane.

6. Groupes cibles et participation locale

6.1. Groupes cibles

Les groupes ciblés par le présent projet sont essentiellement constitués par les OCB, les ONG, les populations locales, les chercheurs, les services techniques ; Etats ; le secteur privé ; les organisations régionales et les universitaires intervenant dans le domaine de la conservation de la mangrove.

• Les ONG et OCB:

Elles constituent les principaux initiateurs de ces projets de reboisement dans la sous région. Autant pour les membres du RAM, les non membres seront également impliqués dans le projet.

• Les populations locales:

Elles dépendent directement de ces ressources et sont les premiers affectés par la dégradation de la ressource. Ce sont très souvent elles les actrices de des campagnes reboisements initiées par les ONG.

• Les services techniques des Etats:

Ils jouent, dans les différents pays de la région, un rôle important dans la conservation des écosystèmes de mangrove. Ils s'agissent, en fonction des pays, des services des parcs, de la protection de l'environnement, de la pêche, etc.

• Les chercheurs:

Les chercheurs intervenant dans le domaine de la conservation des mangroves (forestiers, sociologues, économistes, botanistes).

• Les organisations régionales et les universitaires intervenant dans la mangrove:

Les organisations régionales comme la Commission régionale de pêches (CSRP), l'IUCN BRAO, l'UNESCO, WWF-WAMER ainsi que les organisations politiques comme la CDEAO et les Assemblées nationales seront également impliquées dans le processus.

• Le secteur privé:

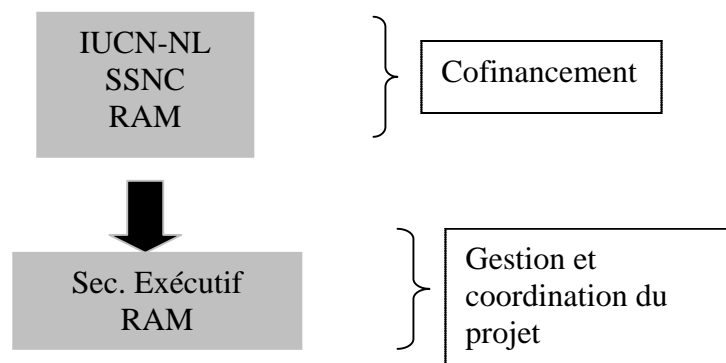
Toutes les structures du secteur privé exerçant des activités dans la zone de mangrove seront ciblées (hôtels, industries pétrolières, scieries...).

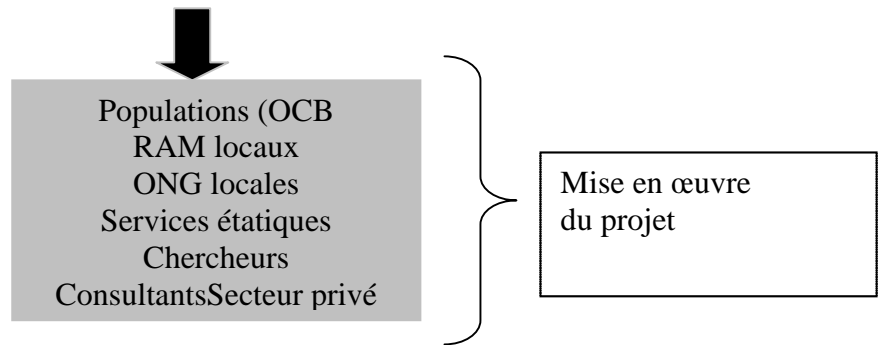
Une implication de ces différentes parties prenantes sera nécessaire pour la réussite d'un tel projet.

6.2. La participation locale :

L'exécution de ce projet se fera de façon participative avec tous les groupes concernés. De la phase de planification à la diffusion des résultats.

6.3 Rôle et implication des différents partenaires :





• **Financement du projet :**

Le projet sera financé par le Comité national de l'Union mondiale pour la nature (IUCN) Pays Bas avec une contribution de la Swedish Society for Nature Conservation (SSNC) et celle des membres du RAM.